

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 12 (1883)

**Heft:** 1

**Artikel:** Petit traité de logique : critique [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040159>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

(*Suite.*)

### CRITIQUE

40. Bien que la connaissance ait avec son objet un rapport de ressemblance, il ne s'ensuit point qu'elle doive être, en elle-même, de même nature. Les peintures sont des surfaces sur lesquelles on a tracé des lignes et appliqué des couleurs; or, ces surfaces représentent toutes sortes d'objets solides ayant entre eux les rapports les plus variés de position, de distance, de grandeur relative, etc. Mais si la représentation ne doit pas être de même nature que l'objet représenté, il faut cependant qu'elle s'y rapporte par une certaine proportion. C'est ainsi qu'un tableau qui, en soi, n'a rien de commun avec les objets qu'il représente, doit nécessairement envoyer à notre œil la même lumière que ces derniers; la lumière sert donc de terme de comparaison entre le tableau et les objets. Quelque chose d'analogique existe entre la connaissance et la chose connue. Sans essayer pour le moment de déterminer avec précision la nature du rapport de ressemblance, il nous suffit de constater que ce rapport existe souvent entre des choses de nature toute différente, et qu'il n'y a en cela rien d'absurde.

Il est évident que la connaissance n'est pas un être, une substance; c'est plutôt la modification d'un être. La substance qui connaît ou le sujet préexiste à tous les actes particuliers; il reste toujours le même, bien que ceux-ci se succèdent et changent continuellement. Chaque fois qu'une nouvelle connaissance arrive, le sujet est modifié d'une nouvelle manière. Cette modification n'est pas moins réelle que la connaissance elle-même; elle affecte son sujet, et elle exprime un objet dont elle porte l'empreinte. On doit y distinguer deux points de vue: 1<sup>o</sup> la réalité de la modification, 2<sup>o</sup> la *forme* qu'elle contient. Par sa réalité la connaissance tient à ce sujet; par sa forme, elle se rapporte à son objet.

Par forme nous désignons non pas la figure matérielle, mais tout ce qui peut déterminer ou définir la nature et les propriétés d'une chose. Toute représentation est une forme.

Outre la forme de l'objet, il y a dans la connaissance un rapport en vertu duquel cette forme est attribuée à l'objet. C'est ce rapport que l'on désigne quand on dit que les connaissances s'*objectivent* ou sont *objectivées*.

Par suite de la connaissance les choses connues sont pour ainsi dire transportées dans le sujet qui connaît; elles s'y trouvent non pas réellement, mais *idéalement*.

41. Le but de la connaissance est d'abord de faire communiquer le sujet qui connaît soit avec les objets extérieurs, soit avec lui-même. Il communique avec les objets extérieurs par la connais-

sance *directe*, tandis que c'est la *réflexion* ou la connaissance réflexe qui le met en communication avec lui-même. Les corps situés hors de nous, même à une grande distance, sont présents à notre esprit quand nous les connaissons; et notre âme est présente à elle-même chaque fois qu'elle se perçoit dans ses actes. Les êtres spirituels seuls sont capables de se posséder ainsi eux-mêmes par la conscience de leurs actes et de leur propre existence.

Un autre but de la connaissance, c'est de diriger l'activité et la conduite des êtres. Les animaux règlent leurs mouvements sur les renseignements qui leur sont fournis par les sens, et l'homme consulte sa raison avant d'agir. La connaissance, du reste, montre les objets qui peuvent nous être utiles, et elle indique en même temps les moyens par lesquels nous parviendrons à nous en emparer. Or, montrer le but et les moyens, n'est-ce pas diriger l'activité?

42. Il faut distinguer deux sortes de connaissances: la connaissance *sensitive*, la seule que les animaux possèdent, et la connaissance *intellectuelle* qui, dans l'homme, vient s'ajouter à la connaissance sensitive dont elle diffère essentiellement et à laquelle elle est supérieure sous tous les rapports. Quelle qu'ait été sur ce sujet l'opinion d'un certain nombre d'auteurs appartenant à l'école cartésienne, la distinction des deux sortes de connaissances est un fait qu'il n'est pas permis de révoquer en doute. Il ne serait pas moins déraisonnable de refuser, ainsi que certains auteurs l'ont fait, toute connaissance aux bêtes, que de prétendre qu'il n'y ait pas dans l'homme une connaissance spéciale, d'un ordre complètement supérieur. Il s'agit d'un double fait attesté par des expériences aussi anciennes que le genre humain et qui peuvent être vérifiées par le premier venu dans des conditions telles, que l'erreur n'est évidemment pas possible.

Quels sont les faits qui prouvent que la connaissance intellectuelle, propre à l'homme, diffère essentiellement de la connaissance sensitive, commune aux animaux? Ces faits sont les suivants:

1° L'homme seul est capable de *science*, et bien que tous les individus de l'espèce humaine ne soient pas des savants, tous cependant, s'ils ont l'usage de leur raison, possèdent des connaissances raisonnées, lesquelles, précisément parce qu'elles sont raisonnées, doivent être appelées dans toute la force du terme *scientifiques*. Cela est si vrai que, dans un certain nombre de pays, l'instruction, dont l'idée est inséparable de celle de la science, est rendue obligatoire pour tout le monde. Existe-t-il rien de semblable chez les animaux? Et qu'on ne vienne pas nous dire que la différence résultant de ce fait ne tient qu'à des caractères secondaires, qu'elle ne prenne qu'un plus ou moins grand développement des mêmes facultés. Dans notre siècle fier de ses conquêtes scientifiques, la science n'est certainement pas un caractère insignifiant. Les auteurs qui se fondent sur quelques détails anatomiques et parfois sur des particularités

tout extérieures pour établir la séparation de deux espèces d'animaux et de plantes, et même pour essayer de prouver, en dépit de bons sens, que l'homme noir n'est pas de même espèce que l'homme blanc, ne viendront pas nous dire que la *science* ne saurait constituer un caractère spécifique de plus. De plus, l'homme ne se distingue pas des animaux par le fait qu'il aurait, lui, plus de science, et que ceux-ci en auraient moins ; la distinction suppose d'un côté l'existence de la science, et l'autre l'absence complète de toute science : la distance est la même qu'entre l'être et le néant. Par conséquent la connaissance intellectuelle *scientifique* de l'homme diffère essentiellement de la connaissance sensitive *non scientifique* des animaux ; ce sont là deux espèces de connaissances.

2<sup>e</sup> L'homme développe spontanément ses connaissances intellectuelles et il progresse. Il y a sous ce rapport bien des différences entre les peuples ainsi qu'entre les individus ; toutefois chez les uns comme chez les autres la faculté de progresser est attestée par des faits nombreux et variés. Partout l'homme s'innove, change, entreprend, invente. De temps en temps il se produit des reculs dus soit aux circonstances extérieures, soit à la négligence et la dépravation volontaires. Mais ces reculs eux-mêmes attestent indirectement la faculté de progresser, car les êtres incapables de progrès ne reculent pas plus qu'ils n'avancent ils restent stationnaires. Or, les progrès réalisés par l'homme dus en grande partie à son intelligence, qui progresse elle-même dans tous les genres de connaissances et fait progresser également toutes les autres facultés. Un simple coup d'œil jeté sur le règne animal tout entier suffit pour nous convaincre qu'il ne s'y réalise pas l'ombre d'un progrès quelconque, mais que tout s'y passe maintenant comme il y a deux mille ans. Une étude attentive des mœurs et des facultés des animaux montre que cette stabilité est inhérente à leur nature. L'homme, être doué de raison, parvient à modifier les animaux, à les transformer dans une certaine mesure ; mais ce progrès relatif, l'animal le subit ; il n'en est pas l'auteur. Les causes naturelles, les modifications des agents extérieurs peuvent aussi réagir sur l'animal. Dans tous les cas, ce dernier, complètement abandonné à lui-même, conserve indéfiniment les mêmes mœurs, les mêmes instincts, les mêmes propriétés. Il y a donc dans la connaissance intellectuelle de l'homme la faculté de l'initiative et du progrès spontané, tandis que la connaissance sensitive des bêtes est complètement privée de cette faculté.

(A suivre.)

---